

_____ (réservé à l'administration)

◆ **Via Internet : inscription à effectuer sur transports.normandie.fr, avec possibilité de paiement en ligne en 1 fois immédiat ou 4 fois échelonné*.**

◆ **Par courrier : fiche à compléter (en lettres majuscules) par le représentant légal de l'élève et à retourner signée, avec le paiement à l'adresse suivante : Région Normandie - STPR Manche-CS 94459-50009 Saint Lô Cedex
NE PAS ENVOYER DE PHOTO. Elle sera collée par vos soins à la réception de la carte. Toute photo envoyée ne sera pas restituée.**

Nom de l'élève : Prénom de l'élève :

Date de naissance :/...../..... Sexe : F M

Nom, prénom du représentant légal de l'élève :

1 Adresse du représentant légal :

Code postal : Commune :

N° de téléphone : fixe mobile courriel :

Pour recevoir des informations en cas d'intempéries ou de perturbations sur le réseau, un numéro de mobile est nécessaire. J'accepte que mes coordonnées soient utilisées à cet effet.

Adresse d'habitation (à remplir uniquement si différente de celle ci-dessus) :

Nom, prénom :

2 Adresse :

Code postal : Commune :

Type de Pass souhaité : Études Demi-pensionnaire Études Interne Gratuit (conditions au verso)

Établissement scolaire fréquenté : public privé

Commune de l'établissement :

3 Classe fréquentée à la rentrée 2018 (exemple : grande section, CE2, 6^e, 6^e SEGPA, terminale...):

Option ou dérogation justifiant un établissement hors secteur : ► joindre justificatif (sauf si déjà joint)

Qualité de l'élève : externe demi-pensionnaire interne

4 Point de montée : Commune de montée :

► Pour les nouveaux inscrits : informations sur le site transports.normandie.fr

5 J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et ma signature vaut pour acceptation du règlement régional de transport scolaire* Date : Signature :

* Disponible sur transports.normandie.fr.

6 Uniquement 2 modes de paiement par courrier : chèque mandat ► À l'ordre de la régie des transports noter au dos du chèque ou mandat : nom, prénom, date de naissance de l'élève
► Paiement de la totalité en 1 fois et encaissement immédiat

*Si vous choisissez l'inscription via Internet, voici les modes de paiement en ligne.

► Paiement immédiat :

- Carte bancaire
- Chèque
- Mandat

► Paiement échelonné, uniquement par Internet :

- Carte bancaire en 4 fois (1^{ère} échéance immédiate et les 3 autres au 5^{ème} mois). Vérifier que la date de validité de la carte soit postérieure à la date de la 4^{ème} échéance.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la délivrance d'un abonnement au transport scolaire par la Région Normandie. Les destinataires des données sont la Direction des Transports Publics Routiers de la Région Normandie, le prestataire de la solution logicielle, et selon les réseaux utilisés les délégataires de réseaux de transports publics, les transporteurs, les autorités organisatrices de second rang (A02) et l'Exploitant Atoumod. Vos données seront conservées 5 ans après la dernière utilisation de vos données. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer auprès du Correspondant Informatique et Libertés - Abbaye aux dames - Place Reine Mathilde - CS 50523 - 14035 Caen.

Notice explicative

**Attention : une fiche d'inscription incomplète ou mal remplie sera renvoyée à la famille.
Faites votre demande de titre de transport sur transports.normandie.fr !**

Fiche d'inscription

Renseignez impérativement les cadres ①, ②, ③, ④ et ⑥.

Indiquez vos n° de téléphone mobile et courriel : nous pourrions vous informer en cas d'intempérie ou de perturbations.

Apposez votre signature dans le cadre ⑤, après avoir pris connaissance du règlement régional de transport scolaire (disponible sur transports.normandie.fr).

En cas de garde alternée, complétez deux fiches d'inscription (envoyez un seul paiement).

Participation familiale 2018-2019

Tarifs Pass assujettis à la TVA à 10 %	Pass Études Demi-pensionnaire	Pass Études Interne	Pass Gratuit
	1 A/R par jour sur le service d'affectation ♦ Élèves respectant la carte scolaire inscrits en demi-pension dans les établissements scolaires	1 Aller le lundi matin et 1 Retour le vendredi soir uniquement, sur le service d'affectation. ♦ Élèves respectant la carte scolaire inscrits en internat dans les établissements scolaires	1 A/R par jour sur le service d'affectation ♦ Élèves des classes élémentaires respectant la carte scolaire et utilisant les navettes entre écoles (financement assuré à 50 % par la Région et à 50 % par la commune ou l'EPCI)
Tarifs applicables jusqu'au 31 janvier			
1 ^{er} enfant	96 €	64 €	Gratuit
2 ^e enfant	71 €	40 €	
Enfant supplémentaire	47 €	15 €	

Tarifs applicables à compter du 01 février

50% de réduction sur les tarifs ci-dessus

MAJORATION en cas de retard de dépôt de dossier non justifié (du 1 ^{er} août au 31 janvier)	20€
DUPLICATA (dès le 1 ^{er})	10€

⚠ Cependant le tarif de base s'applique toute l'année exclusivement dans les cas suivants :

Dérogation	Justificatif à produire
♦ Affectation dans l'établissement après le 31 juillet 2018	♦ Notification d'affectation de l'établissement
♦ Déménagement après le 31 juillet 2018	♦ Justificatif de prise d'abonnement électricité, eau, téléphone
♦ Changement de situation familiale ou professionnelle après le 31 juillet 2018	♦ Déclaration sur l'honneur

Vous avez la possibilité de régler :

♦ Paiement immédiat :

- par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de la Régie des transports (encaissement immédiat),
- par mandat libellé à l'ordre de la Régie des transports,
- en espèces en vous rendant au STPR Manche, 98 route de Candol à Saint-Lô (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h45 et 13h30 à 17 h),
- par carte bancaire en ligne sur transports.normandie.fr ou en vous rendant au STPR Manche, à Saint-Lô,

♦ Paiement échelonné (uniquement en ligne sur transports.normandie.fr) :

- carte bancaire en 4 fois (1^{ère} échéance immédiate puis les 3 autres au 5 du mois)

(vérifier que la date de validité de la carte soit postérieure à la date de la 4^e échéance)

♦ Paiement par prélèvement SEPA (uniquement sur demande spécifique au STPR Manche.)

Pour plusieurs enfants, envoyez les fiches dans une même enveloppe et faites un règlement global.

Dans le cas où le coût du Pass est pris en charge par un organisme social, veuillez joindre son attestation à votre demande.

Pour toutes demandes de remboursement de Pass, envoyez-nous un courrier avec un RIB et le Pass non utilisé. Remboursement total jusqu'au 30/09 puis 50% jusqu'au 31/01. Au delà, aucun remboursement ne sera effectué.

Inscription en cours d'année scolaire.

♦ Par Internet : le site transports.normandie.fr est ouvert toute l'année.

♦ Par courrier : envoyer la fiche complétée avec le paiement.

Pour toute nouvelle demande de septembre à juin, le délai d'instruction est de 8 jours auquel il convient d'ajouter les délais d'acheminement de la Poste.